

Réunion publique du lundi 6 novembre  
2017

# Plan de Prévention des Risques Miniers du Molay-Littry



# Plan de la présentation

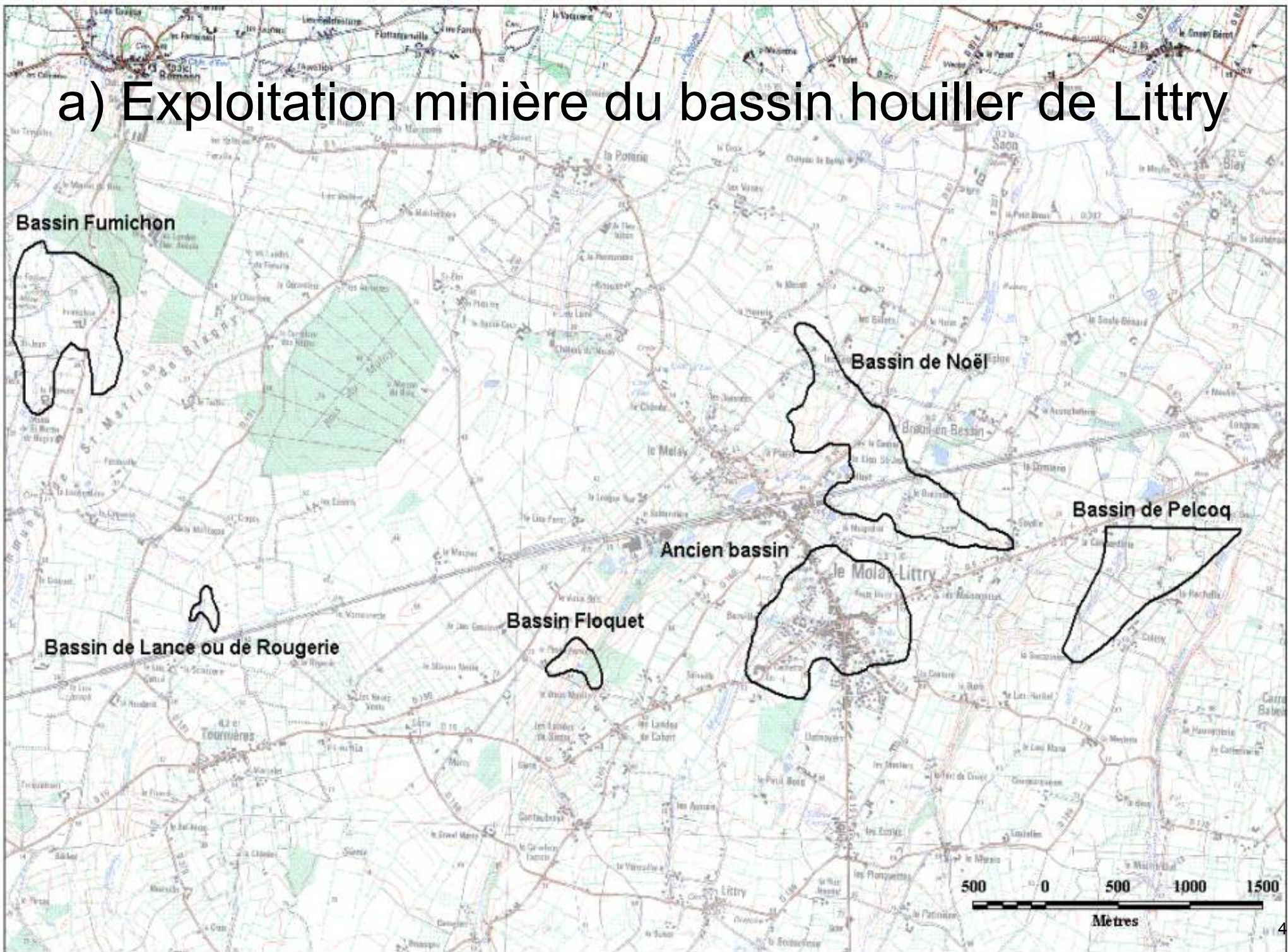
1. De l'exploitation minière à l'élaboration du plan de prévention des risques miniers
2. Le règlement en zone urbanisée exposée à un aléa de niveau faible
3. Suites de la démarche



# 1. De l'exploitation minière à l'élaboration du plan de prévention des risques miniers

- a) exploitation minière du bassin de Littry
- b) rôle de l'État dans l'après-mines
- c) les résultats de l'étude d'aléas
- d) plan de prévention des risques miniers
- e) les enjeux
- f) le projet de zonage réglementaire et de règlement

# a) Exploitation minière du bassin houiller de Littry



## b) rôle de l'État dans l'après-mines

### **Avant 1999 :**

- Nombreux désordres miniers sur des sites renoncés
- Incapacité des propriétaires et collectivités à assumer la charge du traitement des désordres et de l'anticipation des risques (études)

### **Après 1999 (reformé du code minier) :**

- Responsabilité illimitée de l'exploitant
- Responsabilité de l'État

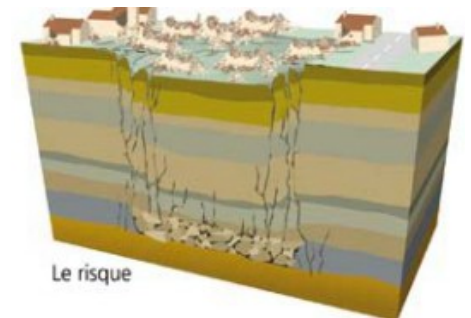
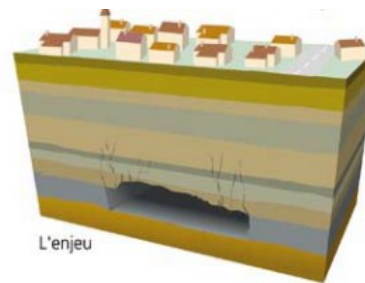
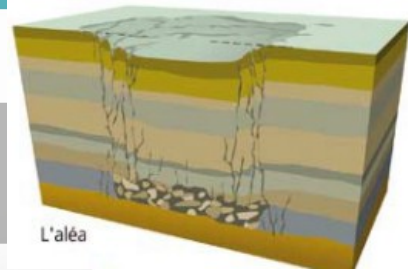


# Définition du risque

**ALEAS** +

**ENJEUX existants** →

**RISQUES**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Les modalités d'intervention de l'État

## Opérations de surveillance (exemples)

Evolution de la ruine du pilier cote 980



02/06/2008

26/09/2011

15/04/2013

Evolution de la dégradation du mur cote 1045



18/05/2009

14/01/2013

15/04/2013



# Les modalités d'intervention de l'État

## Traitement à posteriori (après désordre)

- Tassement (FLM en 2008)



- Reprise de voirie (SMF en 2008)





# Les modalités d'intervention de l'État

## Travaux/confortement pour mise en sécurité pérenne



## c) les résultats de l'étude d'aléas

Existence d'aléa mouvement de terrain de type :

- Effondrement localisé **de niveau faible à moyen**
- Tassement de niveau **faible**



**Nécessité de recourir à l'élaboration d'un PPRM**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

**DREAL NORMANDIE**  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Rechercher  Ok

HABITAT, AMÉNAGEMENT, CONSTRUCTION, PAYSAGES

CLIMAT, AIR, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EAU, NATURE, MER ET LITTORAL

MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

RISQUES INDUSTRIELS ET NATURELS

TRANSPORTS ET VÉHICULES

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CONNAISSANCES

Accueil > Risques industriels et naturels > Mines/Après-Mines, carrières et forages > L'Après-Mines > Les sites miniers > Littry

### RISQUES INDUSTRIELS ET NATURELS



- Risques naturels
- Risques technologiques accidentels
- Risques technologiques chroniques
- Mines/Après-Mines, carrières et forages
  - Les carrières
  - L'Après-Mines
    - Les sites miniers
      - Jurques, Ondfontaine et Mont-Pinçon
      - May-sur-Orne
      - Soumont
      - La Ferrière aux étangs
      - Littry**
      - Saint-Rémy

Littry

- Présentation de la mine, historique de l'exploitation
- Etudes des aléas
- Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)
- Actualités - Chronologie
- Rapports, documents informatifs

← → ↻ ☆

Enregistrer sous...

Afficher l'image de fond

Tout sélectionner

**Code source de la page**

Informations sur la page

Afficher cette page avec IE Tab

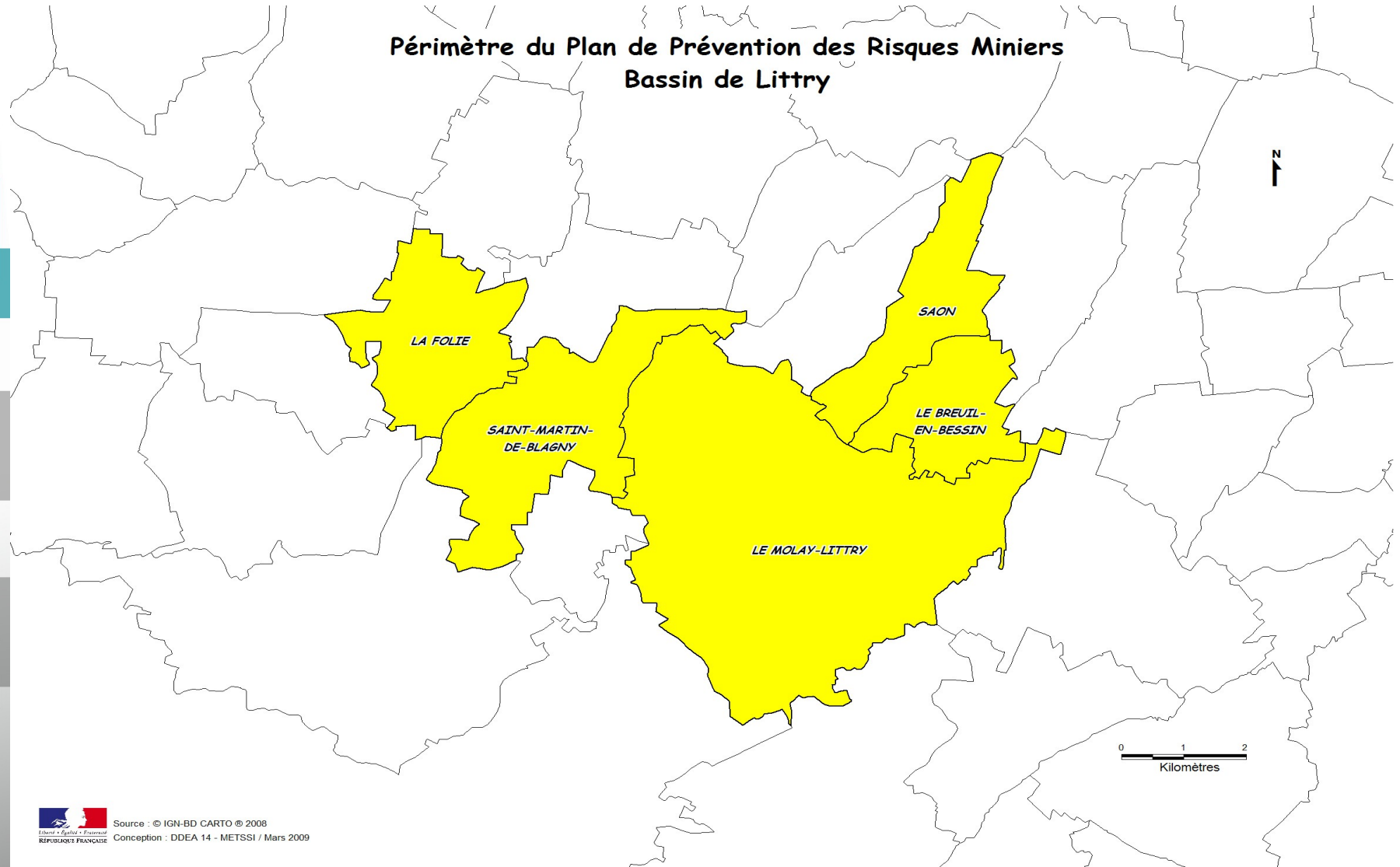
Afficher cette page via le programme externe de IE Tab

Bloquer l'image avec Adblock Plus...

Haut de page



# Périmètre du PPRM



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Source : © IGN-BD CARTO © 2008  
Conception : DDEA 14 - METSSI / Mars 2009



## d) Plan de Prévention des Risques miniers

- **Un outil opérationnel** pour gérer les risques miniers résiduels
- **Un outil de prévention** pour :
  - Préserver la sécurité des personnes
  - Prévenir les dommages aux constructions

# Procédure réglementaire

## CONCERTATION

**arrêté de prescription**

**projet de PPRM**

**consultations des conseils  
municipaux et EPCI**

**enquête publique**

**arrêté d'approbation**

**annexion au PLU**

# Le document final

- une **note de présentation**



pour expliquer et justifier

- des **documents graphiques**



pour délimiter et localiser

- un **règlement**



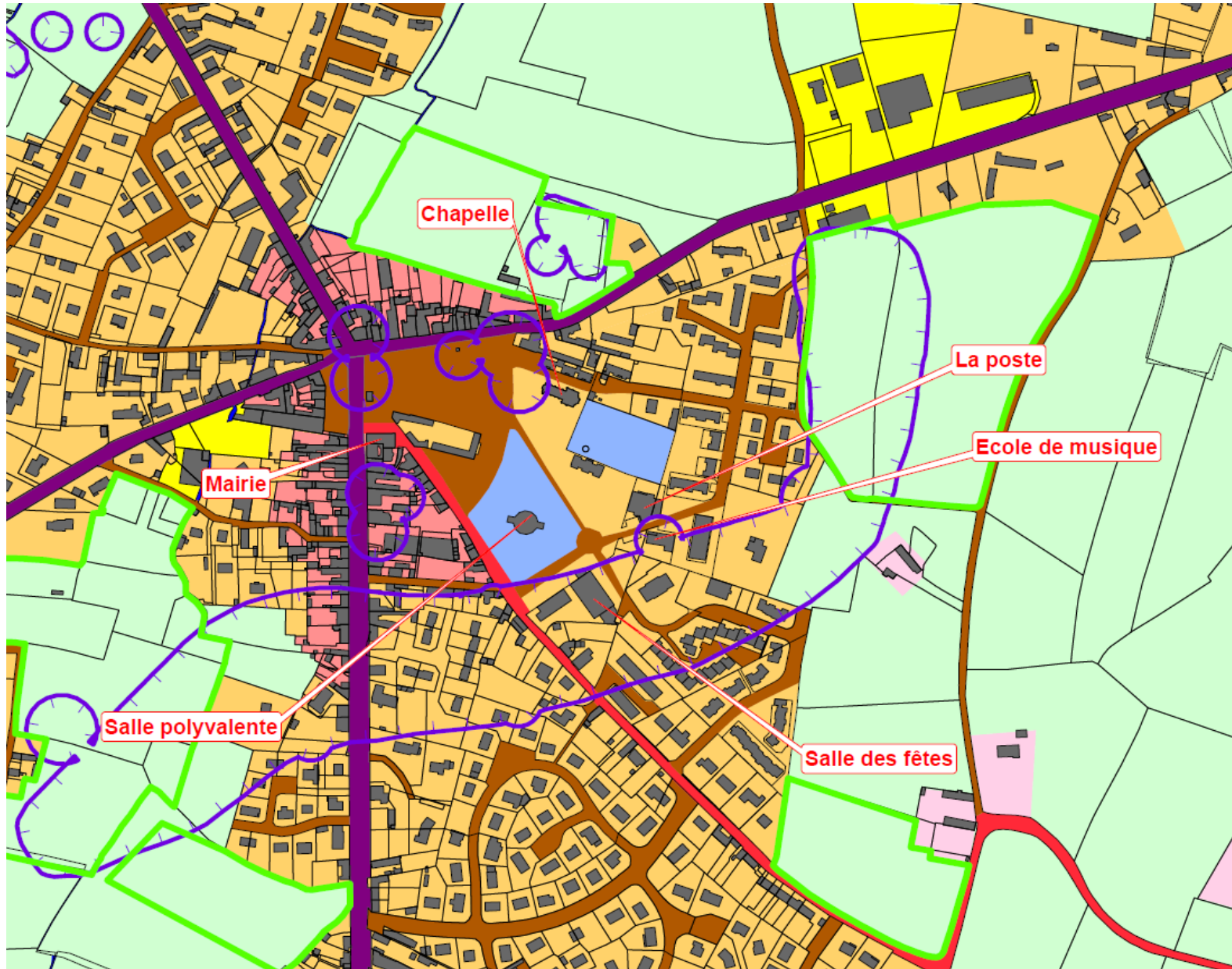
pour définir les règles et les mesures



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## e) Les enjeux des communes



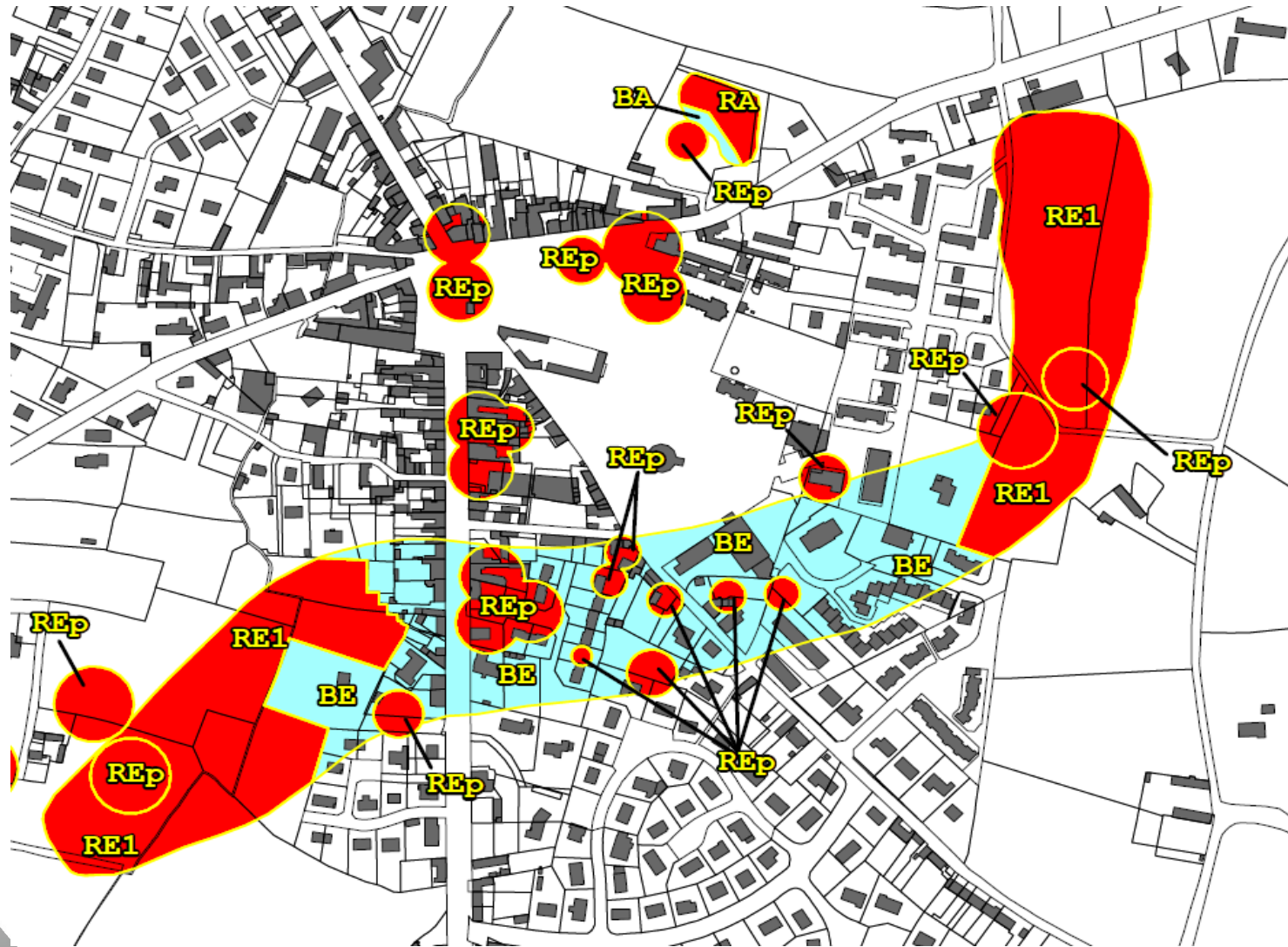


## f) le projet de zonage réglementaire et de règlement

Règlement applicable	Aléas				
	Effondrement localisé			Effondrement puits	Affaissement
Enjeux	Fort	Moyen	Faible	Moyen faible	Faible
Zone urbanisée	RE3	RE2	BE	REp	BA
Zone non urbanisée	RE3	RE2	RE1	REp	RA

Tableau de retranscription des aléas en zonage réglementaire  
(circulaire du 6 janvier 2012)

# Zonage réglementaire



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## 2 – Le règlement en zone urbanisée exposée à un aléa de niveau faible

Zone urbanisée exposée à un aléa de type :

- effondrement de niveau faible (BE)
- affaissement de niveau faible (BA) :

Niveau d'endommagement ne dépassant pas le niveau N3 (guides de dispositions constructives du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)).

# Niveaux d'endommagement

**N 1** : Fissures d'aspect

**N 2** : Fissures légères dans les murs

**N 3** : Portes coincées et canalisations rompues

**N 4** : Poutres déchaussées et murs bombés

**N 5** : Planchers et murs désolidarisés et instables

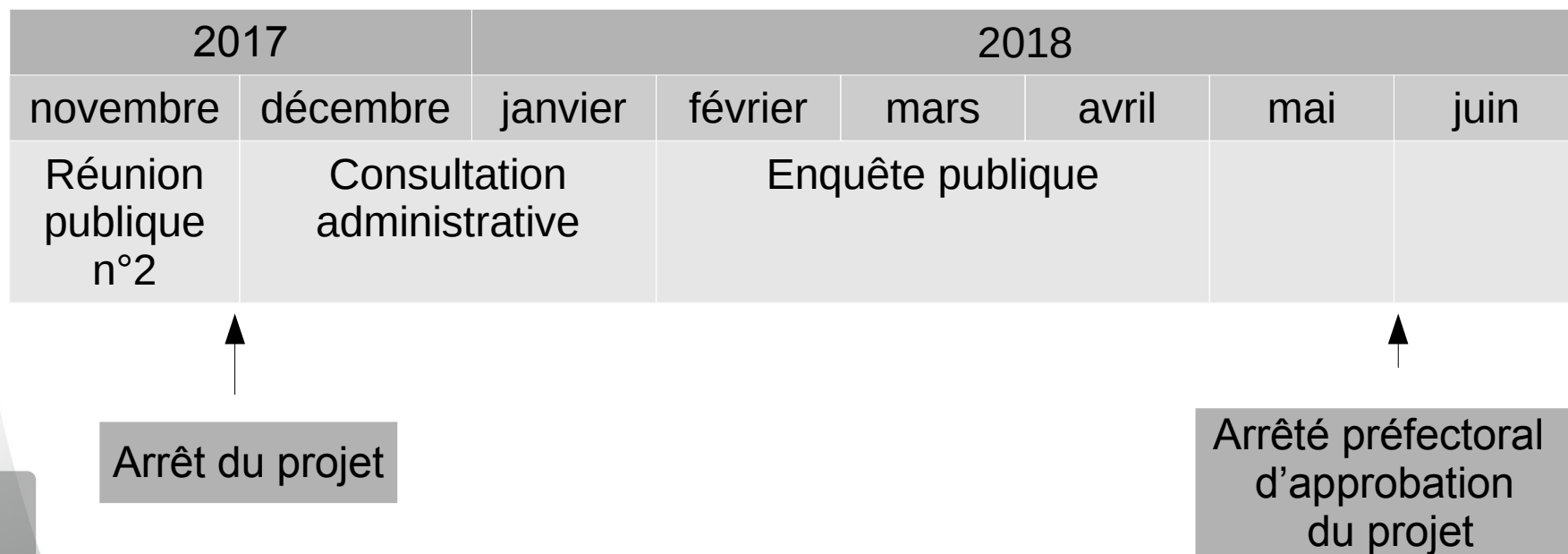
sécurité des  
occupants  
menacée

## Moyens de vérification de mise en œuvre

attestation établie par l'architecte du projet certifiant la réalisation de cette étude et prise en compte des prescriptions

(article R 431-16 e) du code de l'urbanisme)

# 3 – Suites de la démarche



## La mise à disposition des informations :

- <http://www.calvados.gouv.fr/plan-de-prevention-des-risques-miniers-sur-le-a6376.html>
- en mairie

## Contact DDTM 14 : Délégation territoriale de Bayeux - Arnaud Secrétand :

- 02 31 51 17 26
- [arnaud.secretand@calvados.gouv.fr](mailto:arnaud.secretand@calvados.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

